



Extrait du Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article85>

# **Parcours scolaires et sentiment d'injustice et de discrimination chez les descendants d'immigrés**

- Ressources - Recherches et analyses -  
Date de mise en ligne : vendredi 9 mai 2014

---

**Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole -**

**Tous droits réservés**

---

**Etude réalisée par Yaël Brinbaum, Chercheure au Centre d'étude de l'emploi (CEE) et à l'Iredu, associée à l'Ined. Maître de conférences à l'université de Bourgogne en détachement, et Jean Luc Primon, Maître de conférences en sociologie à l'université de Nice Sophia Antipolis et chercheur à l'Urmis (université Paris Diderot, université de Nice Sophia Antipolis, CNRS et IRD).**

## La présentation de l'étude :

*"Les inégalités d'éducation et le sentiment d'injustice et de discrimination à l'école (dans les domaines de l'orientation, de la notation, de la discipline ou des sanctions et dans les interactions verbales) sont mis en relation avec l'origine migratoire. L'étude des parcours scolaires révèle que plusieurs groupes de descendants d'immigrés (Algérie, Turquie, Maroc ou Tunisie, Afrique sahélienne ou Afrique centrale et guinéenne) sont surreprésentés parmi les non diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire et sous représentés parmi les titulaires du baccalauréat. Ces inégalités s'effacent - pour la plupart des groupes - lorsque la position sociale et le niveau scolaire des parents sont pris en compte.*

*En termes de perception des quatre dimensions étudiées, l'orientation scolaire est l'aspect le plus souvent perçu comme injuste par les descendants d'immigrés (15 %). Sans être une expérience généralisée, l'orientation est en effet ressentie comme une injustice par un descendant d'immigrés algériens sur cinq. Cette proportion est de un sur quatre parmi les descendants d'immigrés de Turquie, du Maroc ou de Tunisie et d'Afrique centrale. Cette dimension est en revanche peu citée par les descendants d'immigrés européens ou d'Asie du Sud Est.*

*Les injustices scolaires sont fréquemment attribuées à des motifs discriminatoires à caractère ethno racial : parmi ceux qui déclarent des injustices, 58 % des descendants l'associent à leur origine ou à leur nationalité, 13 % à leur couleur de peau ; les deux tiers des descendants d'immigrés nord africains citent l'origine ou la nationalité (65 % parmi ceux de Turquie) ; la couleur est signalée par 56 % des descendants d'immigrés des pays d'Afrique subsaharienne. La confiance dans le système scolaire reste cependant élevée dans l'ensemble de la population (87 %) comme chez les descendants d'immigrés (86 %), même si elle s'affaiblit dans les groupes où la discrimination est la plus fortement ressentie."*

[>](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES464M.pdf "PDF - 1.1 Mo")

**Télécharger l'étude au format PDF (30 pages) sur le site de l'INSEE**